

**DEPARTEMENT DU FINISTERE**  
**COMMUNE DE SAINT-EVARZEC (29170)**  
**Modernisation et Mise en Sécurité de la Voirie Communale**  
**Programme 2014**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

- 1. Nom et adresse officiels de l'organisme :** Commune de SAINT-EVARZEC  
Personne responsable du marché : Monsieur Le Maire de SAINT-EVARZEC.
- 2. Procédure de passation :** Marché de travaux en procédure adaptée, article 28 du CMP.
- 3. Type de marché :** Travaux
- 4. Classification CPV :** 45233140-2, 45231110-9, 45233252-0
- 5. Objet du marché :** Entretien et modernisation de la voirie communale. Programme 2014.
- 6. Caractéristiques principales :**  
Lot unique : Terrassements - Couches de base et de roulement - Eléments de voirie - Réseau Eaux Pluviales - Divers  
  
Pas de variantes ni d'options.  
Durée du marché : jusqu'au 31 mai 2015.  
Les prestations feront l'objet d'un marché à bons de commande pour le lot conformément aux dispositions de l'article 77 du CMP (minimum : 60 000€ HT ; et maximum : 150 000€ HT)
- 7. Retrait du dossier :**  
Commune de SAINT-EVARZEC, 2 Place de la Mairie, 29170 SAINT EVARZEC  
Tel. : 02 98 56 28 29 Fax : 02 98 56 72 21  
  
Dématérialisation des procédures : le dossier de consultation des entreprises est disponible à l'adresse suivante : [www.e-megalisbretagne.org](http://www.e-megalisbretagne.org)
- 8. Date limite de réception des offres :** le mardi 2 septembre 2014 - 12 h00 en Mairie
- 9. Délai de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
- 10. Unité monétaire du marché :** L'EURO
- 11. Conditions de remise des offres :**  
Les dossiers sont à envoyer sous double enveloppe, en envoi recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à la Commune de SAINT-EVARZEC, 2 Place de la Mairie, 29170 SAINT EVARZEC.  
  
L'enveloppe extérieure portera la mention « Entretien et modernisation de la voirie communale programme 2014 ».

## **12. Renseignements et justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Les candidats joindront à l'appui de leurs offres, conformément aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics :

- 1 - La lettre de candidature (imprimé DC1).
- 2 - La déclaration du candidat (imprimé DC2) dûment complétée et signée.
- 3 - Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (Présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- 4 - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- 5 - Une déclaration sur l'honneur certifiant que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir.
- 6 - Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations en matière d'impôts, taxes et cotisations sociales (article 46 du CMP). L'attention du candidat est attirée sur le point suivant : le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve qu'il produise dans un délai de cinq jours les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents.
- 7 - Les documents ou attestations figurant à l'article R324-4 du Code du travail.
- 8 - L'attestation sur l'honneur du candidat qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du travail.
- 9 - Les attestations d'assurance en cours de validité.

## **13. Autres renseignements d'ordre technique :**

C.I.T. - Michel LE GUELLEC - Géomètre-Expert  
Personne responsable du dossier : M. Ronan QUINIOU  
5bis rue Charles Le Bastard - BP 61008, 29121 PONT-L'ABBE CEDEX  
Tel. : 02 98 87 02 88 Fax : 02 98 66 02 55

### **Autres renseignements d'ordre administratif :**

Commune de SAINT-EVARZEC, 2 Place de la Mairie 29170 SAINT EVARZEC  
Tel. : 02 98 56 28 29 Fax : 02 98 56 72 21

## **14. Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Rennes, 3 contour de la Motte, 35000 RENNES, tel. 02 23 21 28 28.

## **15. Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics, 6 quai Ceineray, 44000 NANTES, tel. 02 40 08 64 32.

## **16. Date d'envoi à la publication :**

Le 18 juillet 2014